

La Lucarne

La revue de l'association Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec

Vol. XXV, numéro 1

Hiver 2004-2005



*Saint-Thomas de Montmagny.
Un site menacé dans son identité et sa fonction communautaire.
Photo: Valérie Martel*

Mobilisation citoyenne et sauvegarde

Sommaire

• Billet	2
• Sauvegarde	4
• Ma maison	5
• Vie de l'Association	6
• Prix Thérèse-Romer	7
• Le congrès	8
• Les cageux	10
• Visite en Nouvelle-Beauce	11
• En bref	12
• Carrefour des petites annonces	14
• Un port méthanier à Beaumont	16

La Lucarne

Rédactrice en chef : Anita Caron
Comité de rédaction : Cathy Beauséjour,
Micheline Fecteau, Agathe Lafortune,
Louis Patenaude.
Collaboratrices, collaborateurs: Denis
Archambault, Pierre de Bellefeuille,
Jean-Marie Ferland, Éliane Labastrou,
Rosaire Saint-Pierre.
Photographies : Valérie Martel,
Thérèse Romer,
Mise en page et transmission des
textes : Agathe Lafortune
Mise à la poste : Gilles Paquin
Infographie : Michel Dubé
Imprimeur : Imprimerie de la CSDM
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
Dépôt légal : ISSN 0711 — 3285

La Lucarne est publiée en mars, juin,
septembre et décembre de chaque
année par l'association **Amis et
propriétaires de maisons anciennes
du Québec** (APMAQ)

L'adresse du secrétariat de l'Apmaq est
le 2050, rue Amherst, Montréal Qc H2L
3L8

Téléphone : (514) 528-8444
Télécopieur : (514) 528-8686
Courriel : maisons.anciennes@sympatico.ca
<http://www3.sympatico.ca/maisons.anciennes>

Poste publications 40920008

On peut reproduire et citer les textes
parus dans *La Lucarne* à la condition
d'en indiquer l'auteur et la source.

Les opinions exprimées dans
La Lucarne n'engagent que leurs
auteurs.

Sauvegarde. . .

Au cours des dernières semaines, l'APMAQ a accordé son appui à deux dossiers de sauvegarde qui ont suscité une mobilisation citoyenne d'envergure. Il s'agit du projet d'implantation d'un terminal de gaz liquéfié dans le corridor étroit situé entre la côte de Bellechasse et de Lévis et la façade sud de l'Île d'Orléans. Il s'agit également d'un projet de résidence pour personnes âgées sur la partie nord du stationnement de l'église de Saint-Thomas de Montmagny.

L'opposition au port méthanier de Lévis Lauzon

À l'annonce du projet d'implantation d'un port méthanier, des citoyennes et des citoyens se sont mobilisés. Une coalition a été formée. Cette coalition s'est donné le nom de *Rabat-joie* en écho à celui de Rabaska adopté par les promoteurs. Des milliers de personnes ont signé une pétition exprimant leur opposition au projet. Une étude économique réalisée pour le compte de la municipalité d'Artswell, petite localité récréotouristique du Maine, a été diffusée. Des citoyens tel monsieur Rosaire Saint-Pierre, membre de l'APMAQ et lauréat du prix Robert-Lionel-Séguin, ont fait connaître leur indignation concernant ce projet. On pourra lire d'ailleurs, dans le présent numéro de *La Lucarne*, le texte de la position adoptée par monsieur Saint-Pierre (voir p. 16).

Parallèlement à cette mobilisation, huit groupes environnementaux, de protection du patrimoine ou de citoyens oeuvrant à l'échelle nationale ou régionale, ont constitué les premières composantes d'un éventuel Front de refus. Il s'agit, outre l'APMAQ et la coalition *Rabat-joie*, du Conseil des monuments et sites du Québec (CSMQ), de la Coalition québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA), de la Coalition Québec-Vert-Kyoto, des Amis de la terre du Québec, du Conseil central de la CSN (région Québec/Chaudière-Appalaches), du Comité du Non à la Centrale du Suroît (Beauharnois), du Groupe d'initiatives et de recherches appliquées au milieu (Giram). Considérant les impacts que ce projet pourrait avoir sur le patrimoine bâti, sur les paysages culturels et naturels, sur les entrées orientales (routières et maritimes) de la Capitale nationale et sur le futur parc régional de La Martinière, ces groupes ont affirmé, lors d'une conférence de presse tenue à Lévis, le 10 novembre, qu'il serait tout à fait inconvenant d'installer un terminal méthanier à haut potentiel de risques dans un arrondissement historique de valeur nationale et sur un site riverain d'une grande intégrité naturelle. Lors d'un référendum tenu le 5 décembre, les citoyens de Beaumont ont dit non à l'implantation d'un port méthanier sur leur territoire.

Le Consortium Gaz Métro tente maintenant de séduire la municipalité de Lévis qui a déjà manifesté son opposition au projet!

L'opposition à la construction d'un immeuble

À des échos concernant la construction éventuelle d'un immeuble de six étages ayant une superficie de 6500 pieds carrés sur la Place de l'église, des citoyennes et citoyens de Montmagny ont constitué un Groupe de sauvegarde qui s'est documenté au sujet d'une transaction déjà conclue entre le groupe promoteur et le Conseil de fabrique de Saint-Thomas. Une requête a alors été adressée au groupe promoteur, au conseil de fabrique, à l'Évêché du diocèse de La Pocatière, à la Municipalité de Montmagny demandant de reconsidérer l'opportunité de donner suite à un tel projet.

... mobilisation citoyenne

Le résultat d'une pétition signée par plus de 1200 personnes s'opposant au projet a été diffusé au moment d'une conférence de presse tenue le 26 octobre dans une maison patrimoniale située en face du site où l'on projette de construire le nouvel édifice. L'APMAQ rendait public à ce moment son appui à la requête du Groupe pour la sauvegarde du patrimoine de Montmagny.

À l'instar du *Comité avis et prises de position* du Conseil des monuments et sites du Québec, l'APMAQ faisait connaître son inquiétude concernant l'érection d'un édifice en hauteur sur un site patrimonial dont il importe de sauvegarder l'intégrité et les perspectives visuelles.

En dépit de représentations répétées, le promoteur faisait connaître, le 10 novembre dernier, un plan « amélioré » de bâtiment sur le même site en ne faisant aucun cas que l'érection d'un tel édifice venait brimer les perspectives visuelles sur l'église et l'ensemble patrimonial qui l'entoure; que ce site est un lieu public qui appartient à la communauté locale et dont il importe de sauvegarder l'intégrité.

Ce même jour, la Municipalité avait émis un permis pour effectuer, au cours des prochaines semaines, les travaux de fondation de l'édifice. En dépit de ces faits, le Groupe sur le patrimoine de Montmagny a décidé de poursuivre la lutte. Samedi, le 13 novembre, à 20 h 30, cent cinquante personnes sont venues entendre Pierre Larochelle, chercheur et professeur associé à l'École d'architecture de l'Université Laval et président du Comité avis et prise de position du CMSQ exposer sa vision d'un aménagement des espaces urbains qui respecte la qualité de vie des citoyens. La Place de l'église, a-t-il rappelé, constitue l'entrée historique de la ville et le lieu de convergence de ses principales voies d'accès et c'est l'église qui en est le portail symbolique et lui donne son identité.

La problématique vécue présentement à Montmagny amène à réfléchir sur la situation actuelle du patrimoine religieux qui va nécessiter, dans l'ensemble du Québec, une mobilisation citoyenne importante si l'on veut que des bâtiments et des sites qui sont du domaine public ne soient pas cédés trop facilement à des intérêts privés mais répondent à des besoins sociaux, communautaires et culturels de la société. C'est ce qu'ont mis, entre autres, en évidence les débats auxquels a donné lieu le colloque international sur le Patrimoine religieux tenu à Québec, les 12, 13 et 14 novembre.



Joyeux Noël et Bonne année!

Une coalition pour la sauvegarde du Carmel du quartier Mile End à Montréal

Par Anita Caron

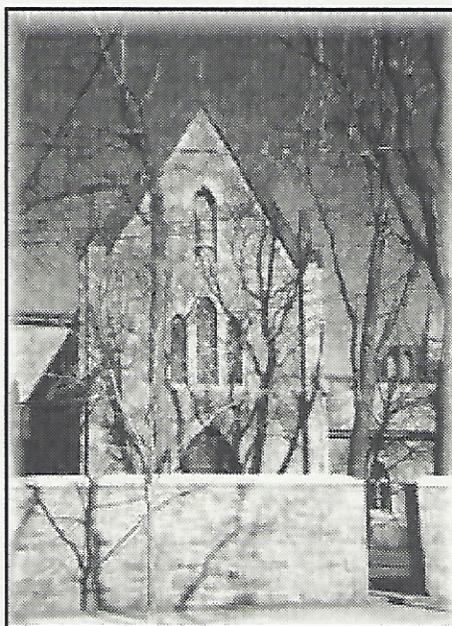
Dans les trois dernières parutions de *La Lucarne*, des informations ont été consignées concernant l'apport des instances gouvernementales, les droits et devoirs des citoyens et le rôle d'organismes à vocation patrimoniale. Les dossiers du Port méthanier de Beaumont-Lévis, la vente à des promoteurs privés d'un terrain appartenant à la Fabrique de Saint-Thomas de Montmagny, les réclamations de la coalition pour la sauvegarde du Carmel du Mile End et, dans le dossier de la maison Brignon-Lapierre, la demande de la Présidente du Conseil du patrimoine de Montréal aux sociétés historiques ou de conservation du patrimoine d'adresser aux instances municipales une demande de citation visant à assurer la protection du bâtiment, illustrent de façon significative l'importance d'une mobilisation citoyenne et d'une sensibilisation des élus pour la protection de sites et de bâtiments patrimoniaux de plus en plus menacés. (Les deux premiers dossiers sont traités en pages 2, 3 et 16.)

Une coalition formée d'organismes tels *Action solidarité Grand Plateau*, *l'Association des Résidents et Résidentes du Plateau*, d'*André Turp*, député de Mercier à l'Assemblée nationale et de *Kevin Kohalan* du Comité multisectoriel de Saint-Louis du Mile End réclame :

- que l'Arrondissement du Plateau Mont-Royal et la Ville de Montréal exercent immédiatement leur pouvoir de réserve pour le Carmel ou qu'ils établissent, pour celui-ci et pour d'autres biens de ce type, un moratoire sur tout changement de vocation afin de permettre une réflexion préventive qui intègre et respecte les diverses dimensions de tels dossiers et ce, dans l'intérêt collectif;
- que le gouvernement du Québec et la ville de Montréal reconnaissent formellement, dans l'intérêt public, la valeur patrimoniale de l'ensemble du Carmel par l'attribution d'un statut en vertu de la loi sur les biens culturels, tel que demandé à la ministre de la Culture et des communications du Québec par plusieurs organismes dont Héritage Montréal, et veillent à la mise en place de mesures intérimaires de protection pour garantir le maintien du Carmel pendant l'élaboration d'une solution durable;
- que la désignation actuelle du Carmel dans le Plan d'urbanisme et dans les règlements de zonage en vigueur comme «équipement col-

lectif et institutionnel» soit maintenue avant et lors de l'adoption du nouveau plan d'urbanisme de la Ville de Montréal;

- que la Ville de Montréal constitue un comité multi disciplinaire réunissant les responsables du patrimoine, de l'urbanisme et du développement durable ainsi que les autorités religieuses afin de travailler à une solution globale pour ce dossier;
- que toute décision concernant le site du Carmel fasse l'objet d'une consultation publique.



Le Carmel à Montréal

Cette intervention pour la sauvegarde du Carmel du quartier Mile End vise à sensibiliser les autorités municipales à faire preuve de leadership en développant une manière originale d'intervenir dans un dossier de vente de bâtiments religieux à des promoteurs privés.

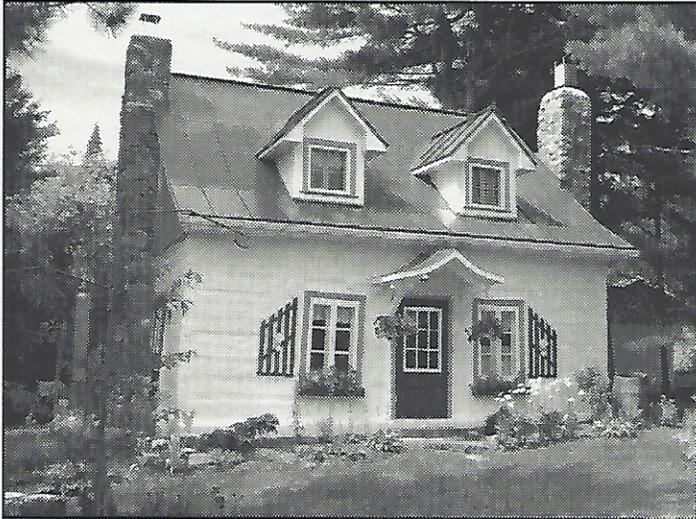
Maison Brignon-Lapierre Arrondissement Montréal-Nord

Madame Louise Letocha, présidente du *Conseil du patrimoine de Montréal*, nous indique, dans une lettre datée du 27 octobre adressée à l'APMAQ, que l'arrondissement Montréal-Nord désire toujours effectuer la restauration de la maison Brignon-Lapierre pour la convertir en un lieu d'animation culturelle et historique ouverte au public. Les responsables de cet arrondissement, précise-t-elle, ont déjà déposé en ce sens une requête au ministère de la Culture et des communications pour l'obtention d'une aide financière.

En suivi à une demande de l'APMAQ visant à assurer la protection du bâtiment à l'intérieur des dispositions réglementaires de la Ville de Montréal, la présidente du *Conseil du patrimoine de Montréal* invite les organismes concernés, s'ils jugent la démarche opportune, à déposer une demande de citation ou d'inclusion à l'intérieur d'un site du patrimoine à la Division patrimoine et toponymie du Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine.

La vieille maison à Zélia, la maison de ma grand-mère.

Par Denis Archambault



La maison à Zélia (1880)
Photo: Denis Archambault

En 2003 j'ai réalisé un rêve, celui de restaurer une vieille maison en pièces sur pièces à queue d'aronde équarrie à la hache que ma grand-mère Zélia Brosseau, née Dufour et native des Éboulements en Charlevoix, a achetée en 1961.

Cette petite maison blanchie à la chaux est située au lac Duhamel dans la municipalité de Mont-Tremblant. Sise dans une région considérée comme le berceau de la colonisation dans les Hautes-Laurentides, elle est le seul témoin de l'époque du curé Labelle et de ses efforts de colonisation dans le «Nord».

La maison a été construite en 1880 par Guillaume Thibault et son épouse Wabana «étoile du matin» Maconce, une Algonquine. Le couple a élevé quatorze enfants dans ce petit carré de maison de 25 pieds par 25. Ce carré aurait été assis vraisemblablement sur une fondation déjà existante où avaient été posées quelques pièces d'épingle.

La meilleure stratégie pour restaurer une vieille maison comme celle-là était de me faire aider par des experts et d'identifier les mauvaises surprises possibles avant de m'engager à fond. Même si la passion y est, il faut s'assurer que le projet est réaliste.

La première étape a consisté à inspecter la fondation puis, l'état des pièces et la structure du toit. Pour identifier les faiblesses des pièces, nous avons sablé au jet l'extérieur et l'intérieur du toit. L'opération nous a permis de déceler trois défauts majeurs auxquels nous avons dû remédier.

La deuxième étape a consisté à chercher la solution appropriée pour chacune des faiblesses identifiées tout en respectant le budget. Il y a des produits de plus en plus performants (par exemple, à base d'époxy) qui aident à conserver le bois et donc à réduire le coût de l'entretien, mais il faut pouvoir compter, pour les travaux, sur la collaboration de personnes expérimentées dont la compétence est reconnue.

Une fois ces deux étapes complétées, le travail ne fait en quelque sorte que commencer! Nous avons d'abord refait l'isolation entre les pièces — pour remplacer l'étope de lin, la paille tressée ou encore les tendres branches de bouleaux — en utilisant du polyuréthane à faible expansion. Pour couvrir les joints entre les pièces, nous avons utilisé du *chinking* pour l'extérieur et, pour l'intérieur, la vieille recette d'autrefois qui propose un mélange de sable, de mortier non préparé, d'un scellant et de chaux.

Plus les maisons sont petites, plus elles exigent une planification sérieuse pour maximiser l'utilisation de l'espace tout en se dotant du confort.

Mais il faut finalement comprendre que même si on croit avoir tout planifié, il y aura toujours des imprévus. C'est pourquoi il est important de prévoir cet item au budget et, enfin, ne jamais se décourager.

N'hésitez pas à me contacter si vous avez des conseils ou des contacts pour votre propre projet de restauration. Il fera plaisir de partager mon expérience avec vous.
Courriel : Denis.Archambault@videotron.ca

Vie de l'association

Raymonde Gauthier, lauréate du prix Robert-Lionel-Séguin 2004

Par Louis Patenaude



Madame Raymonde Gauthier
Photo: Thérèse Romer

Le prix Robert-Lionel-Séguin a été décerné cette année à madame Raymonde Gauthier qui, au cours d'une carrière longue et aux multiples facettes, a apporté à la cause du patrimoine une contribution d'une qualité exceptionnelle. Madame Gauthier, devant les membres de l'APMAQ réunis à l'occasion du dernier congrès, a rappelé comment, dès son enfance, à partir de son entourage immédiat, elle avait pris conscience de la réalité patrimoniale, et comment par la suite, cette conscience, sans égards aux frontières de temps et d'espace, s'était faite de plus en plus inclusive.

Historienne de l'art (thèse de doctorat sur Victor Bourgeois et l'architecture religieuse dans le diocèse de Montréal 1821-1892), madame Gauthier a enseigné l'histoire de l'architecture québécoise au Département d'histoire de l'art de l'UQAM de 1978 jusqu'à tout récemment. Elle a participé à divers titres à un très grand nombre d'activités visant à la promotion patrimoniale au sein même comme en dehors du monde universitaire. C'est ainsi qu'elle a été, entre autres, membre de la Commission des Lieux historiques nationaux du Gouvernement du Canada, membre du comité d'étude de la Chambre de commerce de Montréal et du *Board of Trade* sur les industries culturelles, membre du Comité d'organisation des conférences Hydro-Québec 1985-1987 sur l'urbanisme et l'architecture.

Elle a contribué de façon majeure à la protection et à la gestion du patrimoine bâti montréalais en assumant pendant seize ans, de 1987 à 2003, la présidence du Comité consultatif de Montréal sur la protection des biens culturels. À ce titre, elle a conseillé les autorités municipales sur l'opportunité de citer des bâtiments et de créer des sites du patrimoine; elle a également favorisé la création du Comité des avis dont le mandat consistait à fournir aux citoyens propriétaires de bâtiments inclus dans un site protégé légalement, des recommandations en matière de construction et de restauration.

Raymonde Gauthier a publié de nombreux articles et ouvrages dont *Les manoirs du Québec* et a participé à un très grand nombre de colloques.



Élections au conseil pour 2004-2006

Lors de l'assemblée générale tenue le 3 octobre à Terrebonne, Cathy Beauséjour, Anita Caron, Guylaine Hubert et Louis Patenaude ont été élus membres du conseil d'administration pour 2004-2006. Gordon Lefebvre ayant siégé au conseil entre 1998 et 2004 n'a pas reconduit sa candidature mais il a toutefois souhaité poursuivre sa collaboration au sein de l'équipe de rédaction de *La Lucarne*.

Pour l'année 2004-2005 le Conseil se compose d'Anita Caron, présidente; Réal Béland, vice-président; Agathe Lafortune, secrétaire du conseil et chargée des relations; Guylaine Hubert, trésorière; Cathy Beauséjour, conseillère, Micheline Fecteau-Côté, conseillère; Louis Patenaude, conseiller; Jacques Portelance, conseiller.

Création du prix *Thérèse-Romer*

Par Louis Patenaude

Lors du congrès tenu à Terrebonne en octobre dernier, l'Assemblée générale annuelle de l'APMAQ a entériné la création d'un nouveau prix en remplacement du *Prix du mérite* et du *Prix régional*. Ce prix, honorant la fondatrice de l'APMAQ, Thérèse Romer, vise à « reconnaître la qualité de la conservation (restauration, entretien et mise en valeur) d'une maison ancienne assumée par des membres de l'APMAQ ».

Deux appels de candidatures, visant l'attribution du nouveau prix *Thérèse-Romer* et du prix *Robert-Lionel-Séguin*, seront simultanément lancés auprès des membres de l'APMAQ dans *La Lucarne* du printemps 2005. Le Conseil de l'APMAQ désignera un seul jury pour attribuer les deux prix. Les critères qui seront analysés en vue de la désignation du lauréat du prix *Thérèse-Romer* seront les suivants : le respect du style du bâtiment; le souci apporté au choix des matériaux; le souci apporté à la conservation des éléments caractéristiques; l'harmonie du bâtiment en relation avec l'environnement naturel et bâti sous la responsabilité des candidats.

Le prix sera remis au lauréat lors du congrès annuel 2005.

Rappelons qu'au cours de l'hiver 2004, le Conseil d'administration a confié à France St-Jean, ancienne membre du Conseil, le mandat de formuler des recommandations quant à l'avenir des prix de l'APMAQ. Un groupe de travail issu du Conseil d'administration a étudié ces recommandations et proposé la création de ce nouveau prix lors de l'Assemblée générale.

Plaque d'identification de l'APMAQ

Au nom du Conseil, Jacques Portelance fait présentement des démarches en vue de la production d'un nouveau lot de plaques d'identification de l'APMAQ. Des informations concernant ce projet vous seront communiquées dans la prochaine livraison de *La Lucarne* et, possiblement, sur le site web.



En 2005, l'APMAQ célébrera ses 25 ans

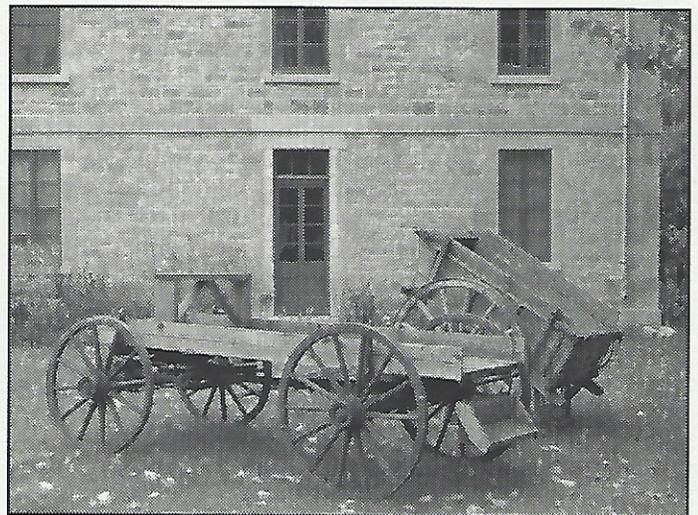
Contribuez à la vie de l'APMAQ.
Recrutez de nouveaux adhérents !

Un formulaire d'adhésion à l'Association est inséré dans le présent numéro de *La Lucarne*.

Remplissez-le.
Offrez un cadeau «patrimonial» qui sera apprécié!



Maison du Vieux-Terrebonne
Photo: Thérèse Romer



L'ancienne boulangerie
Photo: Thérèse Romer

Le congrès des initiatives citoyennes

L'APMAQ s'est réunie à Terrebonne

Par Pierre de Bellefeuille

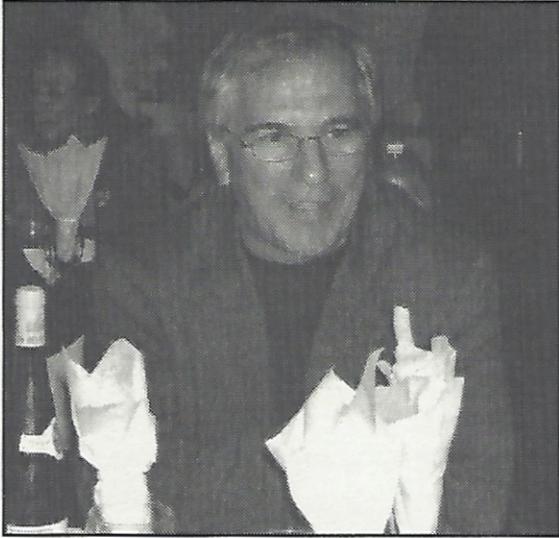
Une soixantaine d'amis et propriétaires de maisons anciennes ont tenu leur congrès annuel les 1er, 2 et 3 octobre à Terrebonne. Cette ville assise sur la rive gauche de la rivière des Mille-Îles était bien choisie. Non seulement elle recèle de nombreux bâtiments et sites patrimoniaux de grand intérêt, mais aussi elle illustre d'heureuse façon l'évolution des politiques patrimoniales au cours des dernières années. C'était là le sujet de la conférence d'ouverture, le vendredi soir, par l'urbaniste Gérard Beudet, de l'Université de Montréal.

Depuis l'époque où, par exemple, le gouvernement intervenait massivement pour protéger la place Royale, à Québec, on a pu faire quelques constatations importantes. Ainsi, selon M. Beudet, les bâtiments patrimoniaux doivent s'adapter à leur environnement. Ils doivent être entourés d'initiatives citoyennes. Il faut qu'apparaisse une vie économique qui s'allie à la raison d'exister des bâtiments et réduit le besoin de subventions. L'ensemble constitué par le Vieux-Terrebonne et l'Île des Moulins a vu le ministère de la Culture et la municipalité unir leurs efforts. Les artisans ont emboîté le pas. Un ancien cinéma est devenu le théâtre du Vieux-Terrebonne. Une certaine rigueur s'impose, mais elle doit demeurer réaliste. Cela s'applique par exemple aux contraintes de l'automobile, que l'on doit limiter sans rêver de les faire disparaître. Les réalisations dans ce domaine sont aussi fragiles que l'appui de la population. La participation citoyenne est donc essentielle.

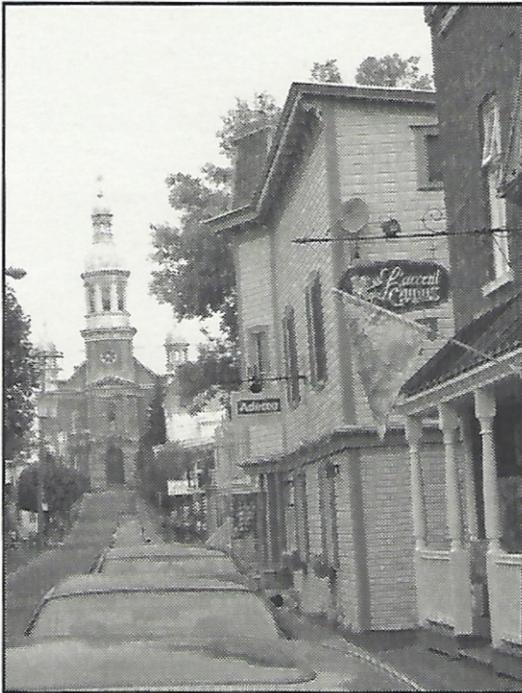
La conférence de M. Beudet a été complétée le lendemain par celle de Raymond Provost, conseiller en urbanisme, architecture et patrimoine à la ville de Terrebonne, qui a présenté le Plan d'implantation et d'intégration (PIIA) de Terrebonne. Dans un rappel historique, M. Provost a évoqué les années fastes de l'époque victorienne, suivies d'une longue période de négligence marquée notamment par les roulottes logeant les visiteurs à l'Expo 67. La dégradation a été stoppée vers 1970. Les programmes Loginove et Parel ont contribué au redressement. À partir des années 90, le conseil municipal et la volonté citoyenne ont formé un couple dont la vision s'étend à tout l'aménagement, aussi bien à l'enfouissement des réseaux câblés qu'à la protection des bâtiments. Dans ce contexte, le PIIA apporte une assurance pour le long terme.

Jacques Portelance, membre du conseil de l'APMAQ, assisté de Pierre Auger, du Cégep de Sainte-Foy, a animé un atelier sur l'épineuse question de l'assurance des bâtiments anciens. Un guide est en préparation, avec le concours de Robert Bergeron.

André Fontaine, directeur du site historique de l'Île-des-Moulins, a guidé les congressistes dans une visite de ce site et



Monsieur Gérard Beudet
Photo: Thérèse Romer



Église Saint-Louis à Terrebonne
Photo: Thérèse Romer

de ses bâtiments. Chacun a pu admirer aussi la rivière des Mille-Îles et sa chute majestueuse sur le barrage du Moulin Neuf. Le déjeuner a été servi dans l'ambiance joyeuse du restaurant La Delizia.

Les visites de maisons, dans l'après-midi, ont été suivies du dîner traditionnel, servi cette fois au Moulin Neuf. Le prix annuel Robert-Lionel-Séguin a été décerné à Raymonde Gauthier. Les anciens prix régional et prix de mérite ont été remplacés par le prix Thérèse-Romer, en hommage à la fondatrice de l'APMAQ, qui sera décerné la première fois l'an prochain. L'encan au profit de la Fondation Maisons anciennes du Québec a été mené de main de maître par Jacques Portelance.

Le dimanche matin a été consacré aux assemblées annuelles de la Fondation et de l'association. Le plan d'action de l'APMAQ est fondé sur huit orientations, comme suit:

1. Sensibilisation de la population et des élus à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine bâti et de son environnement.
2. Soutien à des actions de sauvegarde et de mise en valeur de bâtiments anciens.
3. Poursuite de l'étude exploratoire visant l'accès à des assurances pouvant convenir à la protection de bâtiments anciens.
4. Mise à jour et diffusion d'informations sur des ressources pour l'entretien et la restauration.
5. Concertation avec d'autres organismes oeuvrant dans le domaine du patrimoine.
6. Augmentation du membership.
7. Traitement des archives et mise à jour du site web.
8. Poursuite de la réflexion sur les besoins de l'APMAQ.

De nouvelles visites de maisons anciennes de Terrebonne ont complété le congrès.



Dans l'ordre habituel, Micheline Fecteau, Anita Caron, Guylaine Hubert et Louis patenaude. Photo: Thérèse Romer



Assemblée générale
Photo: Thérèse Romer



Pierre de Bellefeuille et Jeannine Taillefer
Photo: Thérèse Romer

**Pour devenir membre ou pour renouveler
votre adhésion à
l'APMAQ**

**Cotisation annuelle : 30 \$ par famille
Cotisation de soutien : 50 \$ ou plus
Pour recevoir votre carte de membre
et un reçu, postez votre chèque au
Secrétariat de l'APMAQ
2050, rue Amherst
Montréal, Qc H2L
Téléphone : (514) 528-8444
Télécopieur : (514) 528-8686**

Les cageux du XIXe siècle émergent de l'oubli

Par Éliane Labastrou

Après les bûcherons qui abattaient les arbres, les draveurs qui les faisaient flotter en billots sur les rivières, les cageux prenaient la relève, dans la région de la Gatineau et de Kingston, pour aller livrer ce bois à Québec. De là, les billots partaient à destination de l'Angleterre.

Les cages, un mode transport du bois « en gros »

Les énormes troncs d'arbre équarris, qu'on ne pouvait laisser flotter librement sur les grandes voies fluviales, étaient réunis en radeaux puis rassemblés en d'immenses cages, qui sillonnaient l'Outaouais et le Saint-Laurent en passant par le lac des Deux-Montagnes, le lac Saint-Louis et le lac Saint-Pierre. Pour ceux qui habitaient les régions en bordure de ces voies fluviales, les cages passaient constamment sous leurs yeux, étant parfois si nombreuses que les gens pouvaient, à certains endroits, traverser la rivière ou le fleuve en sautant d'une cage à l'autre. Il en était ainsi, dit-on, entre Québec et Lévis et entre l'île Bizard et Sainte-Geneviève.

Une « invention » de Jean Talon

C'est Jean Talon qui a introduit vers 1670 le transport du bois par radeaux en Nouvelle-France. À l'Époque, c'était le chêne qui intéressait surtout la France. Mais Talon apprit par l'expérience que le chêne ne flottait pas ! Il eut alors l'idée de construire une plate-forme en bois plus léger, comme le pin ou le sapin, et de placer au-dessus les troncs de chêne à transporter. Toutefois, les grandes cages de bois équarri, pouvant comprendre jusqu'à cent radeaux ne prirent vraiment naissance qu'au début du XIXe siècle.

L'épopée des cageux est intéressante à bien des égards. Elle souligne l'importance de l'industrie du bois au XIXe siècle. Qui n'avait pas, dans sa famille, un père ou un frère bûcheron, draveur ou cageux ? Qui ne compte pas, à l'heure actuelle, un ancêtre ayant pratiqué l'un de ces métiers ? Par exemple, au village de la Pointe-des-Cascades, proche d'une série de rapides difficiles à franchir, presque tous les hommes étaient cageux. Des Amérindiens de Caughnawaga, engagés comme spécialistes de la navigation en eaux tumultueuses, travaillèrent eux aussi à bord des cages pour franchir les rapides de Lachine.

Une exposition qui met en lumière un pan méconnu de notre histoire

En raison de sa situation entre le lac des Deux-Montagnes et la rivière des Prairies, l'île Bizard se trouvait à un point stratégique sur la voie de l'Outaouais à Québec. Les cages passaient au nord et au sud de l'île, ce qui ne manquait pas d'attirer les hommes de l'île en quête d'aventure et de gagne-pain. À la halte de la Pointe-aux-Carières, dans l'île, ils attendaient leur tour d'embauche. Et plusieurs hommes originaires de l'île ont

fait une longue carrière comme pilotes de cages. C'est ce qui a incité la *Société patrimoine et histoire de l'île Bizard* à mettre en lumière la belle épopée des cageux à l'occasion du 325^e anniversaire de l'île en 2003.

Ces intrépides navigateurs qui conduisaient les troncs d'arbre équarris de Hull et de Kingston à Québec, par l'Outaouais et le Saint-Laurent, au XIXe siècle, font donc l'objet d'une exposition. Préparée par la *Société patrimoine et histoire de l'île Bizard*, l'exposition itinérante est maintenant accompagnée d'un CD-ROM et d'une brochure de 48 pages, intitulés « L'ère des cageux, une épopée du XIXe siècle ». Le CD-ROM et la brochure présentent tous les deux les mêmes textes et les mêmes photos. Notons qu'en 2005, l'exposition sera présentée au Musée régional de Vaudreuil-Soulanges du 5 février au 7 août, puis à Lachine en novembre.

On peut obtenir des exemplaires du CD-ROM et de la brochure « L'ère des cageux, une épopée du XIXe siècle », en s'adressant à :

Bibliothèque de l'île Bizard
a/s *Société patrimoine et histoire de l'île Bizard*
500, Montée de l'Église
Île-Bizard (Qc) H9C 1G9
(514) 620-6257



Société patrimoine et
histoire de l'île Bizard

Visite en Nouvelle-Beauce

29 août 2004

Par Jean-Marie Ferland

Pour moi qui ne suis pas propriétaire d'une maison ancienne, les visites de l'APMAQ dans les diverses régions du Québec m'ont apporté le grand plaisir d'admirer les maisons anciennes et de m'entretenir avec leurs propriétaires. Par dessus tout, ces visites m'ont éveillé à un aspect de l'histoire qui m'était peu familier : celui de la petite histoire, celui de ces femmes et de ces hommes qui ont bâti le Québec, celui du côté humain qui nous montre nos ancêtres comme des êtres de courage, de ressources de cœur et d'esprit d'initiative.

C'est dans cet état d'esprit que nous nous rendions en Nouvelle-Beauce pour la visite des maisons anciennes de Scott. Sur la route, le paysage était bucolique avec ses champs verts et or en pente légère vers la rivière Chaudière. Il est difficile d'imaginer que ce cours d'eau si paisible puisse sortir de ses gonds au printemps ou en période de grandes pluies et causer tant d'ennuis aux riverains.

Monsieur le maire Edgar Demers nous reçoit chaleureusement à l'école l'Accueil. Nous avons appris que la municipalité a été fondée en 1895 et était alors connue sous le vocable de Saint-Maxime de Scott en l'honneur du chanoine Maxime Filion et de Charles Scott qui y avait amené le train. La municipalité fait maintenant partie de la MRC de la Nouvelle-Beauce. Denis Sylvain, directeur général du Centre local de développement de la MRC, nous a parlé des initiatives prises par les municipalités pour valoriser les richesses propres à leur milieu. L'un des outils choisis a été d'élaborer une politique de mise en valeur du patrimoine bâti en Nouvelle-Beauce. — Pourquoi Nouvelle-Beauce ? Historiquement, la Beauce du Québec, comme celle de la France, est reconnue pour la richesse de son sol et sa vocation agroalimentaire d'où, par analogie, nouvelle Beauce par rapport à la Beauce française.

Pour que le projet dépasse le stade des politiques, on a confié à Marie-Élaine Gadbois la tâche de réaliser un relevé technique et historique des maisons anciennes dans les municipalités et campagnes environnantes. Il semble que ce projet soit sur le point d'être complété et qu'on y retrouvera notamment des photos des maisons, dates de construction et descriptions des différentes typologies qui les caractérisent. Ces données sont rendues disponibles dans les municipalités qui souhaitent sensibiliser les propriétaires à la qualité des bâtiments qu'ils possèdent. Ce relevé comprend aussi une liste de ressources pouvant aider les propriétaires qui souhaitent restaurer leurs propriétés.

C'est dans un parc non loin de l'ancienne « brigade de Scott » que François Cliche nous a donné un bref aperçu de l'histoire de Scott. Longtemps avant la fondation de la municipalité, il semble que le bois flotté sur la Chaudière ait été expédié en Angleterre contribuant ainsi à briser le blocus continental mis en place par Napoléon pour isoler la Grande-Bretagne. La municipalité s'est développée grâce à la présence du bois, de la rivière et de la scierie, aux produits naturels utilisés pour fabriquer les briques et par dessus tout grâce à l'initiative de grandes familles comme les Scott, les Crawford, les Breakey et à la contribution de ses habitants.

L'accueil des membres de l'APMAQ dans chacune des maisons visitées a été des plus chaleureux. On se rend compte que chaque propriétaire tente de retrouver et de dévoiler les trésors cachés de sa propriété que ce soit au gîte de l'Auberge des Fleurs, une maison de campagne construite vers les années 1880 par Jean-Baptiste Lacroix et modifiée en 1945 ou à la maison Gilbert aussi érigée vers 1880. Une mention particulière doit être attribuée pour la Maison des Gardiens du Moulin. Cette grande demeure construite en 1896 par la famille Crawford selon fort probablement les plans de l'architecte Métivier a changé plusieurs fois de vocation au cours des ans mais, de maison de gardiens, auberge ou maison d'embau-meur, elle a gardé une bonne partie de ses trésors intérieurs que les propriétaires actuels s'emploient à remettre en valeur : bois, boiseries, tôles martelées.... Notre visite s'est terminée à la Cache à *Maxime* où on trouve des produits du terroir et où nous avons goûté miel et vin de la région.

Merci à nos hôtes si chaleureux qui contribuent à leur manière à mettre en valeur le patrimoine bâti de leur région et la petite grande histoire du Québec.



En bref...

Un répertoire de ressources pour la mise en valeur du patrimoine

Suite au travail accompli par mesdames Marie-Élaine Gadbois et Geneviève Gourde, le Centre local de développement de la Nouvelle-Beauce a publié un *Répertoire de ressources en architecture traditionnelle*. Ce répertoire contient une liste d'artisans et de commerces spécialisés dans des domaines liés à la restauration de maisons anciennes de même que d'organismes et de ressources documentaires pouvant orienter les propriétaires de la Nouvelle-Beauce dans leurs démarches. Il rassemble également des principes et critères généraux en vue de la conservation du patrimoine bâti.

Les églises, un patrimoine à réinventer

Tel était le thème de la Charrette multidisciplinaire 2004, un projet du Centre d'histoire de Montréal en partenariat avec la Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain de l'UQAM, le Centre interuniversitaire d'études sur les lettres, les arts et les traditions et le Conseil du patrimoine de Montréal et avec la collaboration de la Fondation du patrimoine religieux du Québec.

Cette année, les organisateurs de la CHARRETTE MULTIDISCIPLINAIRE des *Journées de la Culture de Montréal* a fait appel à des équipes formées d'architectes, d'artistes, d'intervenants en patrimoine et d'animateurs provenant des groupes socioculturels. Le grand public était invité à la présentation des résultats du travail effectué par les cinq équipes le dimanche 25 octobre en la chapelle du Sacré-Cœur de la basilique Notre-Dame. Quelque cent personnes ont participé à ces «classes de maîtres».

Les églises qui ont fait l'objet des cogitations des équipiers sont: l'église de L'Immaculée-Conception, 1855 rue Rachel et celles de Saint-Ambroise, 1215, rue Beaubien Est, Saint James The Apostle, 1439, rue Sainte-Catherine Ouest et Saint-Louis-de-France située au 3747, rue Berri.

Le principal objectif visé pas la CHARRETTE 2004 : sensibiliser la population à l'importance de conserver les églises en leur inventant de nouvelles vocations.

Résultats de l'encan 2004



Réal Béland
Photo: Thérèse Romer

L'encan tenu au profit de la *Fondation maisons anciennes du Québec*, lors du dernier congrès de l'APMAQ, a rapporté la jolie somme de 2741\$, comparativement à 1801\$ l'année précédente. Ce remarquable succès est dû, principalement, à la grande générosité des personnes qui ont fait don d'articles divers ou qui les ont achetés, ainsi qu'à l'habileté du maître enchérisseur, Jacques Portelance. Merci beaucoup et à l'an prochain!



Jacques Portelance
Photo: Thérèse Romer

Comité archives et site web

La poursuite du travail de traitement des archives s'organise : aménagement du lieu de travail, demande d'aide financière dans le cadre du programme *Soutien au traitement et à la mise en valeur des archives* du Ministère de la Culture et des Communications Archives nationales, embauche de personnel.

La mise à jour de notre site Web accuse un retard mais la situation devrait se corriger très prochainement.

Fondation maisons anciennes du Québec

La Fondation maisons anciennes du Québec, mise sur pied par l'APMAQ en 2000, vous invite à souscrire à sa campagne d'adhésion pour l'année 2004-2005. Un formulaire préparé à cette fin se trouve dans le présent numéro de *La Lucarne*.

Attention!

Il ne faut pas confondre entre le membership de l'APMAQ et celui de la Fondation.

Lumières sur le Vieux-Montréal

La deuxième édition de «L'histoire du Vieux-Montréal à travers son patrimoine» est déjà en librairie. La version anglaise est maintenant disponible sous le titre «Old Montreal

History through Heritage». Ce livre unique de 300 pages raconte l'évolution du quartier depuis la présence des Amérindiens jusqu'à aujourd'hui en se référant aux lieux et aux bâtiments. Il comprend plus de 270 illustrations dont 13 magnifiques photos inédites de Normand Rajotte. (Voir le compte rendu de Claude Sutto dans *La Lucarne*, aut. 2004, p.7). Une mise en lumière des principaux bâtiments du Vieux-Montréal, réalisée à partir de l'ouvrage de Gilles Lauzon et de Madeleine Forget, permet depuis peu de redécouvrir le quartier et la magie qui s'en dégage pendant la nuit.

Une invitation à découvrir le patrimoine scolaire

L'Écomusée du fier monde présente, et ce, jusqu'au 25 août 2005, une exposition ayant pour thème *Les murs de l'école*. Il s'agit d'un projet conjoint de l'Écomusée du fier monde et de la Commission scolaire de Montréal ayant bénéficié de la contribution de différents organismes dont l'APMAQ. France St-Jean représentait l'APMAQ au sein du comité organisateur. L'exposition met en valeur les bâtiments scolaires en tant qu'éléments importants du patrimoine bâti.

Les membres du conseil d'administration 2004-2005

Anita Caron, présidente
(418) 246-3426

Réal Béland, vice-président
(450) 661-2949

Guylaine Hubert, trésorière
(514) 272-3582

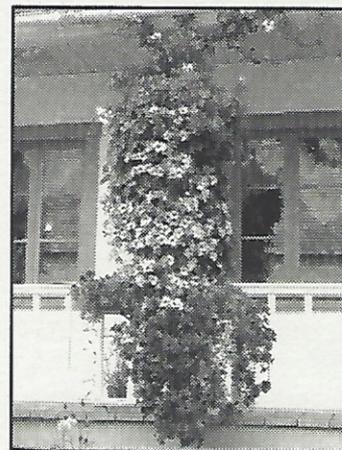
Agathe Lafortune, secrétaire du Conseil et attachée aux relations
(514) 332-5943

Cathy Beauséjour, conseillère
(514) 521-6997

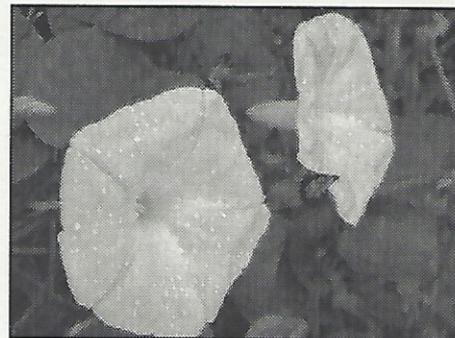
Micheline Fecteau, conseillère
(514) 731-1125, (450) 298-5690

Louis Patenaude, conseiller
(514) 845-5915

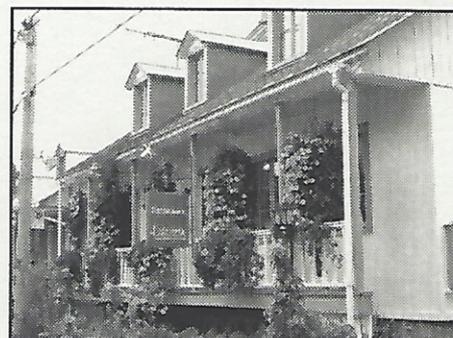
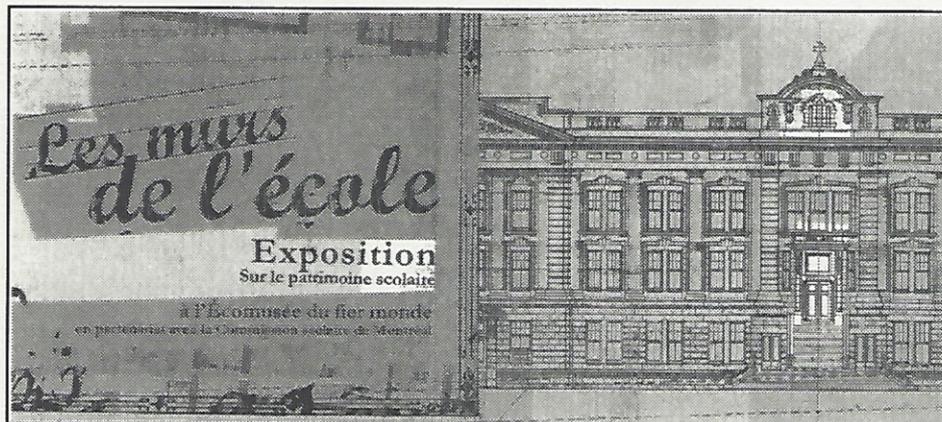
Jacques Portelance, conseiller
(418) 259-7620



Maison fleurie du Vieux-Terrebonne
Photo: Thérèse Romer



Gloires-du matin courant sur une clôture
Photo: Thérèse Romer



Maison du Vieux-Terrebonne
Photo: Thérèse Romer

Carrefour des petites annonces

Politique concernant la diffusion d'informations par l'APMAQ

Une politique concernant la diffusion d'informations a été adoptée par le conseil en 2004 et entérinée par l'Assemblée générale de la même année.

«L'association Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec, qui a pour objectif la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine bâti au Québec, accepte de diffuser, dans la revue La Lucarne, sur son site web et dans ses publications des informations susceptibles de rendre service à ses membres dans leur effort de restauration tant au plan des techniques que des matériaux ou de la formation (service conseil). Tel que mentionné dans le Répertoire de ressources pour la restauration de maisons anciennes (éd. 2002), ces informations ne constituent, d'aucune façon, une recommandation de la part de l'APMAQ. Ces informations, si elles sont acceptées pour diffusion par l'APMAQ, seront transmises dans la forme proposée par les personnes, les groupes ou les entreprises qui souhaitent se prévaloir de cette possibilité.

«Les questions relatives au passé ont pour objet, d'un côté sa conservation et de l'autre, son adaptation à un environnement vital.»

Gustavo Giovannoni, 1931



Maison du Vieux-Terrebonne
Photo: Thérèse Romer



Encarts publicitaires

Les tarifs en vigueur sont:

Carte d'affaire	50 \$
1/8 de page	60 \$
1/4 de page	80 \$
1/2 page	200 \$
1 page	300 \$

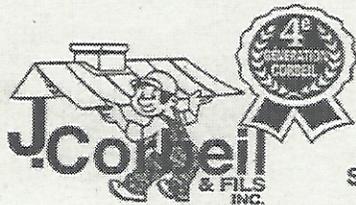
Renseignement: Agathe Lafortune,
987-3000, poste 4495 suivi du #
Courriel:
maisons.anciennes@sympatico.ca



Maison du Vieux Terrebonne
Photo: Thérèse Romer

La publication d'annonces publicitaires dans La Lucarne ne constitue, en aucune façon, une recommandation des personnes et des entreprises qui y proposent leurs services. Il serait cependant opportun que toute personne souhaitant faire appel aux services d'une entreprise demande qu'on lui fournisse des références quant à ses réalisations antérieures.

Ferblantiers - couvreurs

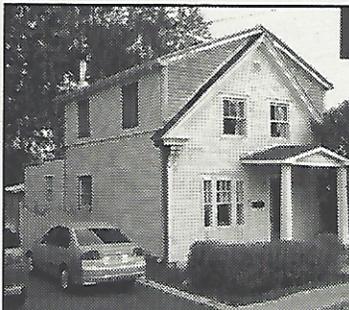


Guy Corbeil

1641 A, 6^e Rang
Saint-Gabriel-de-Brandon
J0K 2N0

Téléphone : (450) 835-2851
Télécopieur : (450) 835-9845

Vieux Boucherville



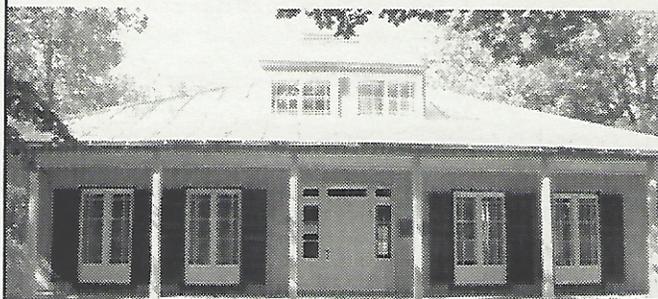
Belle centenaire rénovée
presqu'en totalité par son
propriétaire charpentier-
menuisier-ébéniste. Éléance
et créativité, solidité et savoir-
faire de l'artisan sont au
rendez-vous. **Maison
passionnante pour gens
passionnants !**

450.655.4080
Ligne de Montréal :
514.990.6782



Lucie Bouchard
Agent immobilier affilié
Groupe Sutton-Action inc.
Courtier immobilier agréé

COUPE-FROID LAPOINTE INC. *une expertise, une renommée !*



Profitez de notre expérience
de plus de 35 ans dans le domaine des coupe-froid
pour vos portes et fenêtres.

Quelques unes de nos réalisations :

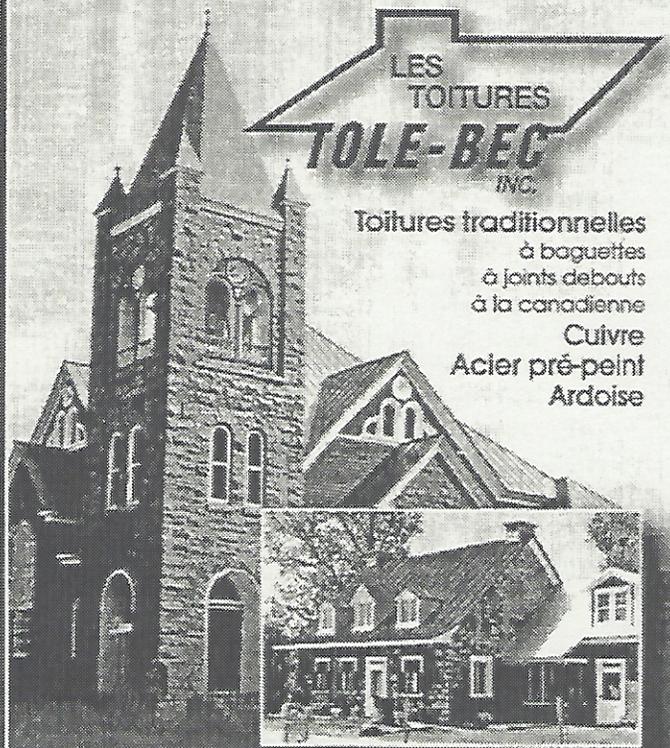
- Maison Henry Stuart • Maison Chevalier • Édifice Honoré Mercier
(bureau du premier Ministre) • Assemblée Nationale (Salon Bleu)
- Manoir Mauvide-Genest

1005 Boulevard Des Chutes,
Beauport (Québec), G1E 2E4
Téléphone/fax : (418) 661-4694

Courriel : cflap@sympatico.ca
web : www.coupe-froid.com
Licence RBQ : 2732-1165-36

LES TOITURES TOLE-BEC INC.

Toitures traditionnelles
à baguettes
à joints debouts
à la canadienne
Cuivre
Acier pré-peint
Ardoise



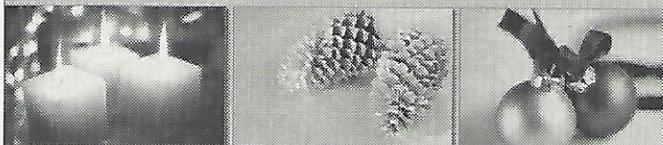
1212 Teiller, Saint-Vincent-de-Paul, Laval

(450) **661-9737** Site Internet :
tole-bec.com



Vivre l'histoire

Perpétuez l'esprit du Temps des Fêtes,
offrez un abonnement à ceux que vous aimez.



À la mi-décembre, paraîtra le numéro de Cap-aux-Diamants
consacré au Jour de l'An. Faites vite! 1 an (4 parutions) : 30\$.

(418) 556-5040 ♦ revue.cap-aux-diamants@hst.ulaval.ca ♦ capauxdiamants.org



Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec

APMAQ — Association à but non lucratif fondée en 1980

Le ministère de la Culture et des Communications apporte un appui financier au fonctionnement de l'Association

Un port méthanier à Beaumont, village patrimonial et récréotouristique ... une aberration !

Par Rosaire Saint-Pierre

Position exprimée par Rosaire Saint-Pierre dans le cadre du mouvement d'opposition au projet de construction d'un port méthanier à Beaumont. Cette lettre a été présentée aux autorités municipales, reproduite à près de 1 000 exemplaires et largement distribuée. C'est là un exemple remarquable d'une prise de position citoyenne en faveur de la sauvegarde.

Rosaire Saint-Pierre, rapping-le, fut récipiendaire du prix Robert-Lionel-Séguin 2002.

Dès que j'ai posé mon regard sur Beaumont, j'ai été conquis. Avec l'appui indéfectible de mon épouse, j'ai choisi de m'y établir, d'y vivre et d'y voir grandir mes enfants. Depuis quarante ans, je suis engagé dans mon milieu pour la conservation et la mise en valeur du patrimoine bâti. En 1964, j'ai acquis à Beaumont ma première maison datant du Régime français. Par la suite, j'ai été amené à restaurer plusieurs bâtiments du 18^e siècle, dont le domaine seigneurial avec sa maison de pierre et ses dépendances. J'ai aussi travaillé à promouvoir des projets de conservation du patrimoine, tel le Vieux presbytère datant des années 1720 — aujourd'hui la Bibliothèque Luc-Lacoursière nommée en l'honneur du folkloriste québécois de renom et Beaumontois d'adoption. Ce dernier dossier avait alors soulevé bien des controverses. Pourtant, aujourd'hui, les plus récalcitrants de l'époque s'enorgueillissent de sa restauration.

On trouve à Beaumont des dizaines de bâtiments historiques restaurés avec amour, un des seuls domaines seigneuriaux datant du Régime français conservé dans son entièreté, une église en pierre ouverte au culte en 1733 et où les armées du Général Wolfe, lors de la Guerre de la Conquête ont établi leur quartier avant la bataille des Plaines d'Abraham. Beaumont a sauvegardé ses deux petites chapelles de procession, aussi anciennes que l'église, et conservé des dizaines de bâtiments de ferme ainsi que le vieux moulin de Beaumont qui, chaque année, fait la joie de milliers de touristes. Bordé par de magnifiques falaises et par des promontoires imposants, Beaumont présente des paysages à couper le souffle... face à l'île d'Orléans, classée comme patrimoine national, et ce fleuve majestueux qu'est le Saint-Laurent. Il s'y est développé, au fil des ans, une agriculture prospère et diversifiée et, en saison estivale, ses campings et résidences d'été accueillent des milliers de vacanciers et de citadins. Beaumont est un lieu où de nombreuses familles ont choisi de s'établir parce qu'on y bénéficie d'une qualité de vie exceptionnelle.

Alors comment rester insensible aux inquiétudes que vivent plusieurs de mes concitoyens en ces heures où, au nom du progrès, plane la menace de l'établissement d'un terminal méthanier? Comment accepter de faire de Beaumont un centre indus-

triel et portuaire bruyant, qui enlaidira notre environnement? Comment consentir à ce que de jeunes familles soient expropriées et que d'autres citoyens quittent inévitablement notre communauté parce qu'au nom du progrès, nous aurons laissé faire cela? On nous vante ce projet qui, semble-t-il, créera 60 emplois et allégera hypothétiquement nos taxes municipales. Mais combien d'autres emplois seront perdus? De combien nos taxes seront-elle allégées? De cent dollars par année? De deux cents? De combien chutera la valeur de nos propriétés? Sommes-nous prêts à nous départir de ce que nous avons de plus beau pour accepter des infrastructures portuaires et industrielles qui enlaidiront notre localité et qui porteront préjudice à des citoyens, à nos voisins? Sommes-nous prêts, comme communauté, comme Beaumontois, à laisser à nos enfants et petits-enfants un site portuaire et industriel où planeront constamment les menaces d'un éventuel accident environnemental, les risques potentiels d'une conflagration, les émanations polluantes, le bruit incessant provenant des méthaniers, ces immenses navires d'une laideur épouvantable, ainsi que des activités de transbordement et de transformation du gaz naturel?

J'ai 85 ans bien sonnés et suis grand-père de dix petits-enfants qui font ma fierté. Aujourd'hui, j'éprouve cependant une vive inquiétude quant à l'environnement que nous laisserons en héritage aux générations à venir et aux conséquences néfastes qui découleront de l'établissement d'un terminal méthanier à nos portes. Comprenez-moi bien, je ne suis pas contre le progrès lorsqu'il contribue à enrichir la collectivité et à embellir notre environnement, mais je suis contre lorsqu'il menace notre qualité de vie, nos paysages, notre héritage collectif et notre sécurité. Durant toute son histoire, Beaumont n'a jamais eu à vivre un événement aussi crucial. Le projet de Gaz Métro à Beaumont en vaut-il tant la peine pour que nous acceptions de sacrifier un cadre de vie sécuritaire et exceptionnel? Sans la moindre hésitation, je réponds NON AU PORT MÉTHANIER DE GAZ MÉTRO À BEAUMONT et je demande à nos élus locaux et aux membres du «Comité aviseur», mis sur pied par le Conseil municipal de Beaumont à la suite des protestations d'une majorité des Beaumontois, de considérer qu'ils auront un jour à répondre à cette simple question : quel héritage aurez-vous contribué à laisser à vos enfants ?